

# L'ÉCHO DES COTEAUX

DÉCEMBRE 2022

*Saint-Amant-Tallende*





## la page Facebook de la municipalité

Ville de Saint-Amant-Tallende



## Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi 14h - 18h

Mercredi 14h - 18h

Samedi 9h - 12h

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :  
NATHALIE GUILLOT,  
MAIRE

COORDINATION :  
AGNÈS EVRARD,  
ADJOINTE AU MAIRE

COMITÉ DE LECTURE :  
ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

MISE EN PAGE ET IMPRESSION :  
IMPRIMERIE DECOMBAT  
25 RUE G. CHARPAK  
ZONE DES MONTELS III  
63118 CÉBAZAT

N° ISSN : EN COURS  
Tiré à 1 000 exemplaires



## Édito



### L'hiver arrive !!!

**A**près un été qui nous a semblé interminable et un automne très restreint dans la durée, voilà que le mois de décembre s'installe avec une météo directement hivernale. L'occasion de redire à chacun que les voitures doivent être stationnées afin de ne pas gêner le passage de nos véhicules de déneigement et que chacun est tenu de déneiger le trottoir au-devant de son habitation. Comme toujours, si chacun contribue un peu à ces activités de déneigement et d'entretien, c'est nous tous qui circulons plus facilement.

Ainsi que nous l'avions indiqué dans le précédent bulletin communal, les travaux d'enfouissement de réseaux de l'allée des Marronniers ont commencé début octobre. Ils avancent « bon train » et nous espérons que la période hivernale n'occasionnera pas de retard sur notre chantier. Les travaux ont débuté au bas de l'Allée, à l'intersection avec la rue de Pagnat et la rue des Bouteix et remontent en direction de nos voisins de Saint-Saturnin.

Nous continuons à nous mobiliser pour avoir un comportement vertueux et économe à l'égard des consommations d'énergie et avons pour cela mis en place des plannings d'utilisation optimisés des salles communales, en lien avec les associations. Ceci afin de minimiser le nombre de salles à chauffer, à entretenir et de contenir les dépenses de fonctionnement.

La traditionnelle cérémonie des Vœux est prévue le mardi 10 janvier à 19h à la Salle Polyvalente... Gageons que les contraintes sanitaires ne nous imposent pas, encore une fois, d'annuler ce moment de convivialité et de rencontre avec les habitants, associations et partenaires. Vous êtes tous conviés à ce moment de convivialité.

**Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et un peu de repos pour les plus chanceux qui auront quelques jours de congés !!!**

**Le Maire,  
Nathalie GUILLOT**



## Agenda\*

**10 janvier - 19h**

Vœux de la Municipalité  
Salle polyvalente J. PIGNOL

**21 janvier - 10h30**

T'es livre samedi :  
lecture 3-6 ans  
Médiathèque

**21 janvier**

14h à 19h et 19h à 23h  
Journée Jeux  
Extension Salle Polyvalente

**22 janvier**

Repas des aînés  
(sur invitation)  
Le Marand

**Courant janvier  
ou février**

Randonnée pédestre  
ARSA

**16 au 28 février**

Expo « La cour des  
Contes » à partir  
de 7 ans  
Médiathèque

**4 mars - 9h30 à 12h**

Atelier MASADO :  
stimulation méridiens  
du foie et de  
la vésicule biliaire  
Médiathèque

**18 mars - 10h**

Rencontre musicale  
parents - bébés (0-3 ans)  
Médiathèque

**19 mars**

Vide coffre jouets APE  
Salle polyvalente

**25 mars et 1<sup>er</sup> avril**

Inscriptions  
école publique  
Prendre RDV à la Mairie :  
04 73 39 30 20

**1<sup>er</sup> mars**

Loto amicale laïque  
Salle polyvalente

**8 mai**

Commémoration

**WE du 8 mai**

Tournoi jeunes EFCAT  
Stade Tallende

**26 mai - 18h30**

« Jumeaux par hasard »  
conteuse, à partir  
de 8 ans  
Médiathèque

**3 juin - 9h30 à 12h**

Atelier MASADO :  
stimulation  
des méridiens du cœur  
et de l'intestin grêle

\*Agenda sous réserves des mesures gouvernementales liées à la pandémie du Covid-19

## État civil

### Naissances :

- Nora ROUGER née à Saint-Amant-Tallende,  
le 10 février 2022
- Margot GIBRAT née à Clermont-Ferrand,  
le 6 août 2022
- Esteban MESLET né à Beaumont, le 12 août 2022
- Jade LABERNIA née à Beaumont,  
le 2 septembre 2022
- Louise VILLECHENON née à Clermont-Ferrand,  
le 13 septembre 2022
- Léo GIANATI né à Beaumont, le 10 octobre 2022
- Odile GILLE née à Saint-Amant-Tallende,  
le 20 octobre 2022
- Lucas BERNARDO HORTALA né à Issoire,  
le 23 octobre 2022

### Mariages :

- Falisia BOUNGOUNGOU MOREMA  
et Antoine LEMAY, le 13 août 2022
- Laura AVRILLON et Guillaume BOULON,  
le 27 août 2022
- Anne-Sophie DUPRAT et Cécile HAON,  
le 10 septembre 2022
- Raphaëlle BOTREAU et Jean-Baptiste CHALIN,  
le 10 septembre 2022
- Véronique VOZELLE et Koco BABEVSKI,  
le 17 septembre 2022
- Clotilde VIEIRA et Fernando TEIXEIRA,  
le 17 septembre 2022

### Décès :

- Paulette SOLIGNY décédée, le 30 juillet 2022
- Marcelle GRANET veuve FORCE décédée,  
le 31 juillet 2022
- Geneviève BOUSSICUT nom d'usage JENKINS  
décédée, le 9 août 2022
- Jean-Jacques GALLAYRAND décédé, le 17 août 2022
- Marie-Louise DION veuve AL TAKARLI décédée,  
le 22 août 2022
- Dominique RASTOIX décédé, le 24 août 2022
- Maurice VIGINEIX décédé, le 26 août 2022
- Patrick LEMPEREUR décédé, le 4 septembre 2022
- Bernadette VOLLE veuve BERTHEOL décédée,  
le 28 septembre 2022
- Charles ARCIVOS décédé, le 10 octobre 2022
- Dolly BRISSARD veuve QUINIOU décédée,  
le 27 octobre 2022
- Manuela GONZALEZ veuve PAREDES décédée,  
le 14 novembre 2022
- Bernard MATHERON décédé, le 15 novembre 2022

Déchèteries et pôle du SBA

### NOUVEAUX HORAIRES

à compter du 31/10/2022

toute l'année

### 9H-12H30 et 13H45-18H

|                                                                                   |                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| ► Riom, Veyre-Monton<br>et Billom                                                 | du lundi au samedi                                         |
| ► Aigueperse, Châtel-Guyon,<br>Combronde, Ennezat, Lezoux,<br>Maringues et Volvic | du mardi au samedi                                         |
| ► Saint Angel                                                                     | mardi et samedi (hiver)<br>mardi, vendredi et samedi (été) |



## Dernier repas de quartier !

**L**e 17 septembre, les habitants de la place Pallet et des rues voisines se sont retrouvés dans le parc de la famille Vialatte pour leur repas de quartier annuel.

Malgré une température un peu fraîche, les 35 voisins ont fêté dignement la 20<sup>e</sup> édition de leur repas dans la convivialité et la bonne humeur !

## Catastrophes naturelles

**S**uite au signalement par certains administrés de fissures dues à la sécheresse 2022 sur leur habitation, la **commune envisage de déposer un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle** auprès de la Préfecture.

Afin d'étayer le dossier qui sera transmis en Préfecture, vous pouvez déposer avant fin janvier en Mairie un courrier accompagné de photos, décrivant les désordres subis.

**C**e samedi 17 septembre la Municipalité de Saint-Amant-Tallende a eu le plaisir de se voir offrir le **portrait de Jean-Baptiste Pallet, 1<sup>er</sup> maire de la commune.**

En effet, Paul Vialatte, détenteur du portrait d'origine dans sa maison de famille, en a délégué la copie à une artiste parisienne afin d'en **faire don à Nathalie Guillot maire**, qui était accompagnée par Pierre Brossard, Serge Touret et Claude Chabert, ses prédécesseurs. Ils ont



ainsi rendu hommage à ce 1<sup>er</sup> maire, élu en 1789 lors de la création des communes. C'était un notable, riche et influent, propriétaire de terres agricoles et de la papeterie de Saint Amant. Son mandat est « haché » par des périodes contestataires, et des périodes difficiles. Les recettes fiscales sont insuffisantes et la commune ne peut plus faire face à ses dépenses ; le régime de la terreur en 1794 conduit Jean-Baptiste Pallet en prison à Clermont-Ferrand pour être guillotiné. Les communes voisines et les conseillers municipaux se manifestent en sa faveur, il sera finalement libéré et reviendra en tant que maire. Il exerce ses fonctions jusqu'en 1819. Il est alors âgé de 74 ans. Il aura été maire pendant près de 25 ans, sur une période de 30 ans. Toussaint Senectaire lui succède. Serge Touret, ancien maire et par ailleurs président de l'association de Saint-Amant-Tallende "Histoire et Patrimoine" a vivement remercié cette initiative de cet habitant et de **la Municipalité qui a accroché le portrait dans les escaliers de la Mairie**, soulignant la valeur historique de ce portrait.

## Nouveaux habitants

**N**'ayant pu le faire depuis deux ans pour raison de crise sanitaire, la **Municipalité de Saint-Amant-Tallende est ravie d'avoir pu inviter le 25 novembre, les nouveaux habitants** de la commune et de les recevoir dans l'extension de la salle polyvalente, récemment ouverte.

Les élus ont pu **présenter les différents projets municipaux** liés aux travaux, notamment allée des Marronniers, aux mobilités douces et développement durable, communication, scolarité et évidemment la situation budgétaire et les contraintes énergétiques actuelles. Les nouveaux habitants lors du pot de l'amitié se disent **confortés par les attraits de Saint-Amant**, à proximité immédiate de Clermont-Ferrand mais qui garde son âme de village, extrêmement dynamique avec ses 28 commerçants et 30 associations sportives, culturelles et sociales. Une belle occasion pour eux de **poser toutes les questions aux élus**, de mieux se connaître et **tisser des liens**.







## Concert à l'église

Ce samedi 8 octobre s'est déroulé à l'église de Saint-Amant-Tallende et pour la 2<sup>e</sup> année consécutive un **concert, gratuit, animé par l'orchestre à cordes de Lempdes**. Une trentaine de musiciens, brillamment dirigés par le compositeur et chef d'orchestre **Patrick Brun** ont interprétés de grands morceaux de musiques classiques tels que des morceaux de Mozart, la très orientale Danse bacchanale de St-Saens mais aussi des morceaux plus « ludiques » comme des compositions de musique de films comme Forest Gump, Jurassik Park, Titanic, Ratatouille.



Le public a apprécié ce rythme et cette alternance. **La municipalité est très fière d'accueillir ce type d'événements** : la culture pour tous !

## Saint-Amant en rose

Clermont en rose est une **marche/course caritative** organisée par une association clermontoise en faveur de la **lutte contre le cancer**. En 2021 la jauge de 5 000



personnes maximum était imposée pour l'évènement. Ce 9 octobre, **ce sont 10 000 personnes qui se sont réunies place de Jaude**. Une délégation d'environ **70 personnes issues de Saint-Amant-Tallende** y était présente pour participer. L'équipe "Saint Amant en rose" s'est réunie de bon matin et a été acheminée à Clermont-Ferrand

en bus. Chacun a fait le parcours de 5 km à son rythme, l'important étant de participer ! A noter que les meilleurs de **l'équipe de Saint-Amant ont bouclé le parcours en moins de 25 minutes**. Nous sommes tous très fiers de cette participation, d'hommes, de femmes, de jeunes et de seniors, car nous sommes tous, de près ou de loin concernés par cette maladie.

## Construction d'un bâtiment par "les kinés de Saint-Amant"

**H**uit professionnels, kinés et ostéopathes, exercent aujourd'hui leurs activités Rue de la Poste à Saint-Amant-Tallende.

Compte tenu du nombre de professionnels aujourd'hui associés et du nombre toujours croissants de patients reçus, les locaux actuels sont devenus trop exigus.

Ils ont pu acheter un terrain communal **situé Rue de la Chapelle** d'une superficie de 1 750 m<sup>2</sup> et investissent dans un **bâtiment de 300 m<sup>2</sup>, de plain-pied** (les travaux ont commencé début novembre), le reste du terrain servira de parking pour les usagers. L'ensemble bâtiment et parking réservé aux patients présente une vraie évolution de confort pour ce service pour les usagers. Sans oublier aussi le confort de travail pour l'ensemble de ces professionnels toujours très sollicités.

**Merci à tous pour leur engagement au sein de notre commune depuis de nombreuses années et pour les années à venir !**

L'accès piéton de la rue de la Chapelle au Pré des sœurs est toujours possible, mais de l'autre côté du terrain.

Et le projet de ré-utilisation des locaux privés de la Rue de la Poste, 130 m<sup>2</sup> environ, va faire l'objet d'un travail avec les élus afin de favoriser l'installation de nouveaux services pour nos habitants. Le déménagement est prévu pour le 1<sup>er</sup> janvier 2024.







## C'est parti !

Notre poulailler partagé a trouvé son emplacement sur le terrain de l'EHPAD de Saint Amant.



Nos petites poulettes vont être bien installées dans l'ancien pigeonnier qui a été nettoyé et remis à neuf en attendant leur arrivée. Un bout de pré a été clôturé afin que ces demoiselles puissent se dégourdir les pattes.

L'association "L'œuf ou la Poule", créée pour l'occasion, se consacrera à l'entretien du poulailler et aux soins de ses résidentes. Deux poulettes sont déjà arrivées et attendent avec impatience d'intégrer leur nouveau logement où elles devraient rapidement être rejointes par quatre congénères.



Nous vous rappelons le principe du poulailler partagé : les adhérents s'occupent à tour de rôle des poules et

ramassent les œufs de la journée.

Une belle manière de découvrir l'organisation d'un poulailler, de valoriser ses déchets organiques et de profiter d'œufs frais.

N'hésitez pas à contacter l'association à l'adresse mail suivante : [loeuoulapoule63@gmail.com](mailto:loeuoulapoule63@gmail.com) si vous souhaitez participer à cette belle initiative.



## 11 novembre

C'est sous le soleil que la cérémonie commémorative du 104<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de 1918 s'est déroulée, devant une assemblée venue nombreuse. De nombreux enfants présents pour ce **devoir de mémoire** ; les pompiers, la gendarmerie, la fanfare, les portes drapeaux, les élus et les habitants ont accompagné ce défilé. Après lectures faites par Mme le Maire et le responsable de l'association d'anciens combattants, des **gerbes de fleurs ont été déposées au monument aux morts**.

## Gendarmerie

Dans le cadre du suivi du Dispositif de Consultation et d'Amélioration du Service (DCAS), les services de la Gendarmerie et les élus travaillent en collaboration. La 1<sup>ère</sup> rencontre était destinée à faire un **bilan de l'action de la gendarmerie sur notre territoire** et de déterminer nos attentes en matière de sécurité routière, d'intervention, de délinquance et de prévention - présence.



Les élus travaillent également en lien avec les services de la Gendarmerie, de l'école avec la présence de la Directrice Mme BUSSET, et l'Association Vélo Aventure 63 afin de mettre en œuvre un des projets liés aux mobilités douces. Il serait un circuit vélo pour les plus jeunes afin d'aborder très tôt l'apprentissage des règles de la bonne conduite !





## Économie d'énergie

Tout le monde parle de la crise énergétique, mais concrètement c'est quoi ? La France subit une **envolée des prix de l'énergie** depuis la fin 2021. Plusieurs facteurs en sont responsables :

- Les problèmes d'approvisionnement en gaz et électricité dues aux travaux de maintenance des plateformes gazières en mer du Nord et de nos réacteurs nucléaires ;
- La demande d'énergie très importante induite par la reprise économique post crise sanitaire et confinements ;
- L'instabilité des marchés affolés et perturbés par les tensions géopolitiques et en particulier la guerre en Ukraine.

En tant que collectivité publique, **notre commune va subir très fortement cet emballement des marchés et l'augmentation des tarifs** qui en découlent. En effet, nous ne bénéficions pas du bouclier tarifaire mis en place par l'état. On nous annonce ainsi un cout de l'électricité et du gaz multiplié par 3 ! Il est donc indispensable de continuer à **prendre des mesures pour réduire nos consommations**. Plusieurs actions ont été mises en œuvre ou renforcées :

**Rallumons les étoiles**

**Extinction :**

- > Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril à 22h.
- > Du 1<sup>er</sup> mai au 30 sept. à 23h.

**Rallumage :**

Du 1<sup>er</sup> septembre au 30 avril à 6h.

### Évolution du prix de l'eau



Depuis le 3 août 2018, la loi NOTRe impose le transfert de la compétence EAU aux communautés de communes. C'est donc **Mond'Arverne qui exerce dorénavant cette compétence** pour la commune de Saint-Amant-Tallende et qui l'a déléguée au Syndicat Mixte de l'Eau (SME). Le prestataire qui gère effectivement le service n'a pas changé : c'est toujours SUEZ.

Concrètement, il n'y aura pas de changement perceptible dans la gestion de l'eau potable de la commune. Mais **les tarifs**, qui nous étaient très favorables, **vont augmenter progressivement** pour atteindre le niveau de ceux de nos voisins :

| ST-AMANT-TALLENDE | Abonnement annuel | Consommation (le m <sup>3</sup> ) | Exemple pour un total de 120 m <sup>2</sup> |
|-------------------|-------------------|-----------------------------------|---------------------------------------------|
| 2022              | 2,86€             | 0,22€                             | 29,82€                                      |
| 2023              | 4,29€             | 0,26€                             | 35,59€                                      |
| 2024              | 5,73€             | 0,30€                             | 41,36€                                      |
| 2025              | 7,16€             | 0,33€                             | 47,12€                                      |
| 2026              | 8,59€             | 0,37€                             | 52,88€                                      |
| 2027              | 10,02€            | 0,41€                             | 58,64€                                      |
| Jusqu'au 30/04/28 | 11,45€            | 0,44€                             | 64,39€                                      |

- **Réduction de la plage d'éclairage public**, avec l'avancée de l'heure d'extinction :
  - > 22h du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril ;
  - > 23h du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre (sauf pour la Place Darteyre qui restera éclairée jusqu'à minuit).
- **Meilleure régulation du chauffage dans les bâtiments**, pour coller au mieux aux usages du public ;
- **Limitation de la température de chauffage** : 19°C dans les bureaux, salles de réunion et écoles ;
  - > 14°C dans la salle polyvalente.

- **Accélération de la rénovation de nos points lumineux** (extérieurs et intérieurs) :
  - > Passage en LED ;
  - > Abaissement des intensités ;
  - > Installations de détecteurs de présence dans les couloirs et les sanitaires ;
  - > Suppression des spots à but uniquement esthétique (parvis de la mairie). En parallèle, nous avons aussi lancé un diagnostic énergétique pour le bâtiment Pasteur, pour bénéficier de préconisations afin de programmer une rénovation. Et nous menons une réflexion sur la création d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie au bois : l'étude est terminée depuis cet été, et nous cherchons actuellement des financements. La situation est difficile pour tous, mais nous restons optimistes : ces mesures sont nécessaires et elles ont un impact écologique positif !





## Et maintenant...

L'arrêté municipal sera publié dans un journal local et affiché en mairie. Il sera également notifié au dernier domicile connu du propriétaire et au Préfet. **Si le propriétaire ne s'est pas fait connaître à l'expiration du délai de 6 mois à dater de la dernière des mesures de publicité**, l'immeuble est présumé sans maître au titre de l'article 713 du code civil. A ce terme, le conseil municipal dispose de 6 mois pour délibérer et incorporer par arrêté les parcelles concernées dans le domaine communal

**L'objectif : remettre en culture cette partie de la montagne de la Serre**



# PROCÉDURE D'APPRÉHENSION DES BIENS SANS MAÎTRE

## La suite de l'aventure...

### Rappel de la procédure menée jusqu'à présent

Situation dans laquelle le **propriétaire n'est pas connu** et les **contributions foncières ne sont pas** → procédure complexe

#### ETAPE 1

Recherches dans le cadastre et dans les registres d'état civil  
→ **étape terminée**

#### ETAPE 2

Estimation par le service de publicité foncière prouvant qu'aucune taxe foncière n'a été acquittée lors des 3 dernières années → **étape terminée**

#### ETAPE 3

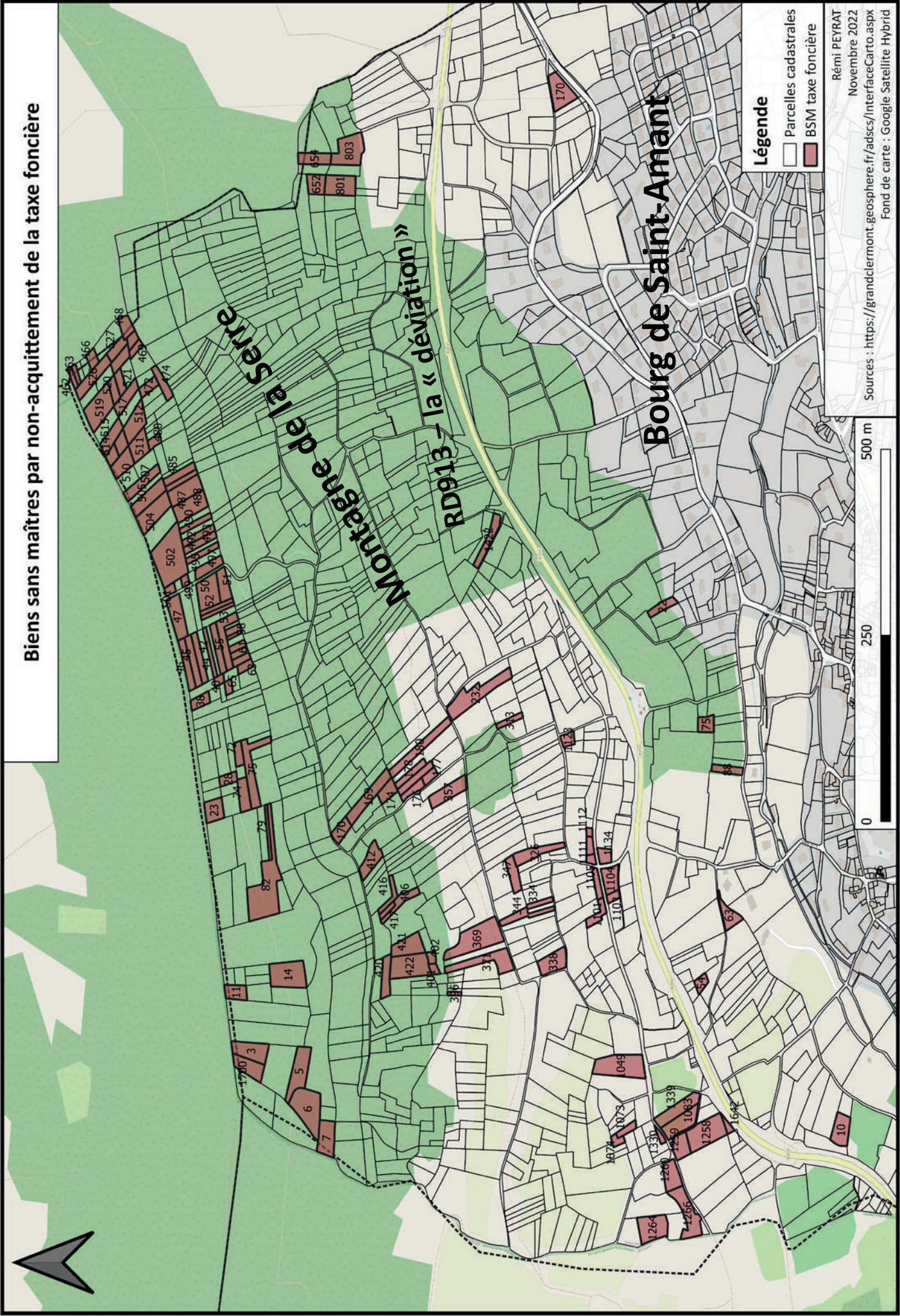
Avis favorable de la Commission des impôts locaux → **étape réalisée le 24 novembre 2022**

#### ETAPE 4

Arrêté municipal constatant que les immeubles concernés n'ont pas de propriétaire connu → **arrêté pris le 25 novembre 2022**

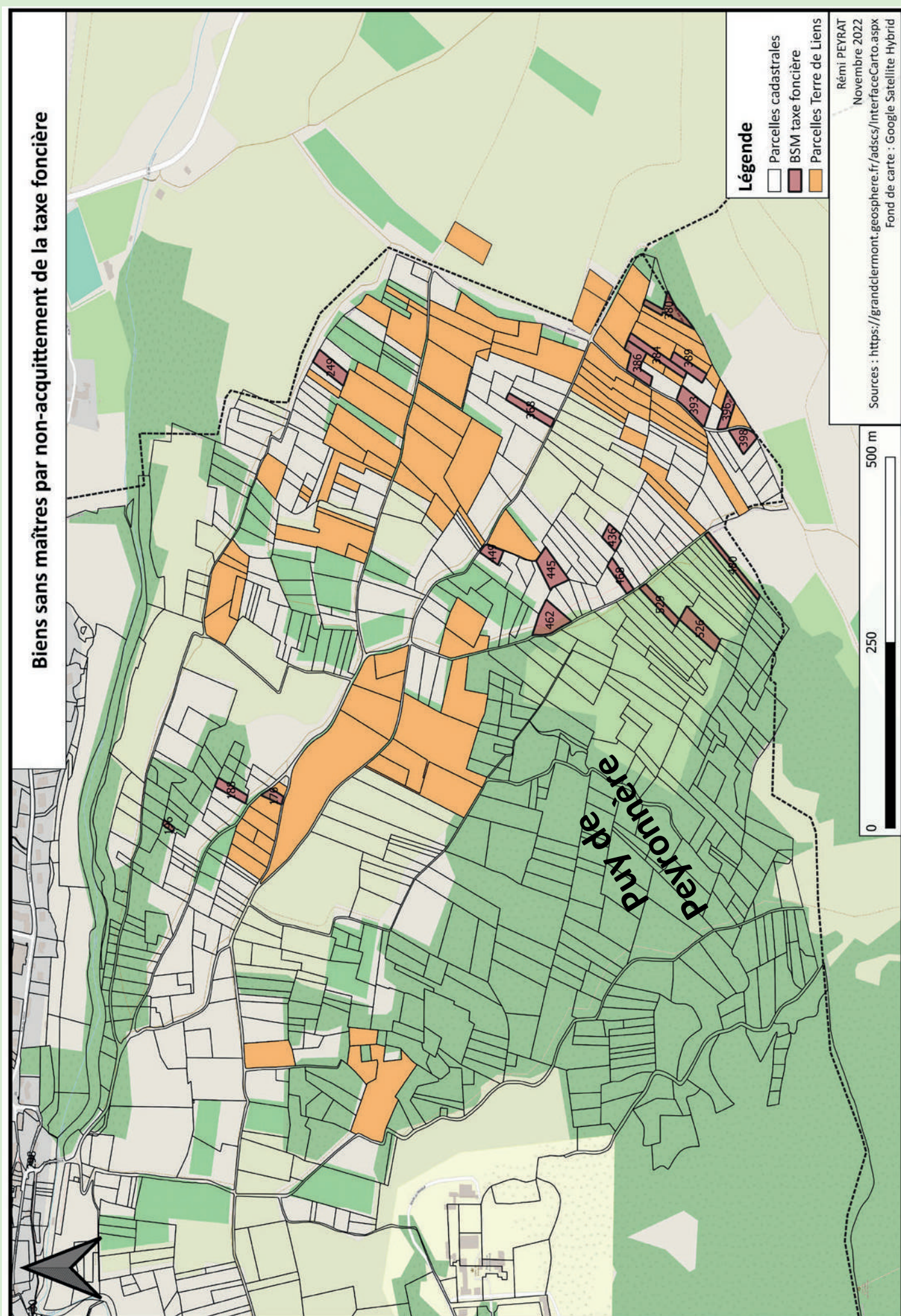
**Nous en sommes ici**







# PARCELLES CONCERNÉES







## Travaux

- 1 Poursuite des **aménagements** devant le cimetière afin de valoriser les espaces verts.



- 2 Dans le souci de sécuriser les déplacements, notamment piétonniers, création d'un **passage qui relie la zone artisanale de Saint-Amant au chemin piétonnier** qui mène à Tallende



- 3 Dans la continuité des actions de réparations de la chaussée, et pour rendre à nos rues leur lustre d'antan l'impasse de Versailles a été refaite.



**AVANT**



**APRÈS**

- 4 Les dégradations et le vieillissement sur la chaussée route du Marand rendaient son accès dangereux, les travaux de consolidations sont désormais achevés afin de **sécuriser le passage des véhicules sur le pont de PY**.



## Signalisation au sol



**A**fin d'avoir une **meilleure visibilité des Zones 30** sur la commune, et dans l'espoir qu'elles soient mieux respectées, le conseil municipal a mandaté la société Girod pour procéder au marquage au sol des ellipses 30 par thermocollage. On en compte 10 au total entre le Bourg et le quartier Massagnat.



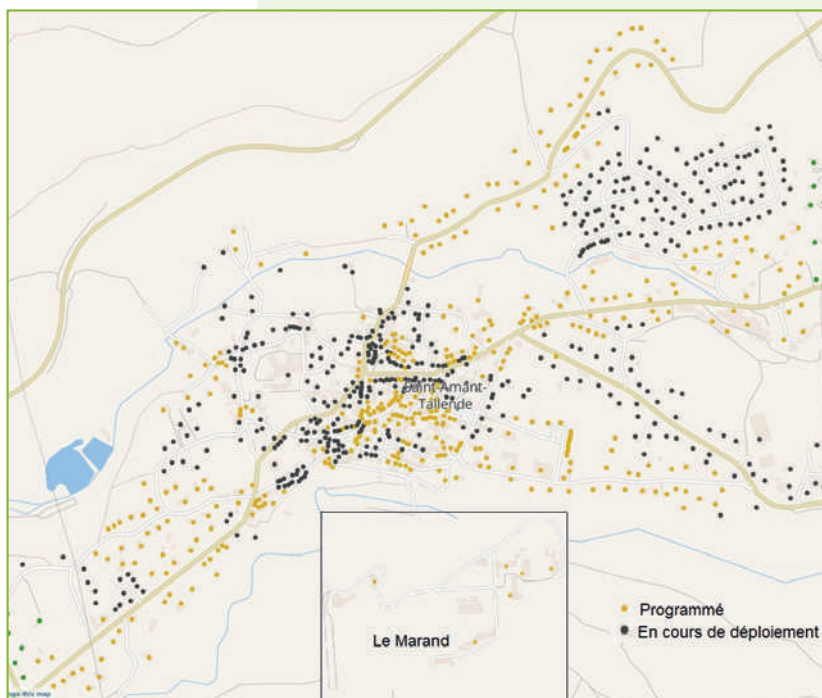


## Travaux Place du Docteur Darteyre

Compte tenu de la **dégradation importante des zones pavées de la Place du Docteur Darteyre**, la commune a sollicité les services du Conseil Départemental et plus particulièrement la Direction Routière et Aménagement Territorial Val d'Allier. Cette route est effectivement une voie départementale, la RD8. Ces zones pavées sont particulièrement dangereuses pour les piétons et les cyclistes car nous ne pouvons plus re-sceller / re-jointer les pavés. De plus, extrêmement bruyant pour les riverains. Cette place, refaite il y a près de 25 ans, a subi une usure importante et particulièrement les zones pavées en arc de cercle, compte tenu de la circulation intense sur cet axe au cœur de la place commerçante. C'est justement cette implantation des pavés en arc de cercle, avec des rotations à faible vitesse des véhicules qui occasionnent de nombreuses contraintes pour la voirie.

Après préconisation des services du Conseil Départemental, les **pavés ont été remplacés** par de l'enrobé brillant Scintiflex (les enrobés de couleur claire imaginés par la commune n'étaient malheureusement pas adaptés compte tenu des contraintes importantes en arc de cercle et de la gomme déposées en quantité importante lors des rotations des véhicules). Les **bordures de trottoir ont également été reprises** et leur **base renforcée** car des véhicules roulent régulièrement dessus. Les pavés enlevés ont été conservés, une partie pour un futur chantier sur la commune, l'autre sera vendue.

L'estimation des travaux s'élève à 40 155€ HT, la part du Département sera de 16 552,50€ et celle de la Commune de 23 602,50€ (le Conseil Départemental ne participe pas au financement des bordures de trottoir, uniquement la chaussée).



## Fibre Optique

La carte ci-après permet de visualiser l'avancée du **déploiement de la fibre optique sur la commune** : (données au 30/06/2022, source <https://cartefibre.arcep.fr/>). Il est à noter que chaque particulier peut contracter avec l'opérateur de son choix, aucun n'est spécifiquement mandaté par la Mairie.





## Nids de frelons

**P**lusieurs nids de frelons asiatiques se sont installés courant été-automne sur la commune. La municipalité a fait **intervenir un exterminateur** lorsqu'il s'agit de nids à proximité de chemins ou lieux fréquentés par le public.

## Allée des Maronniers

**D**'importants **travaux** ont commencé **Allée des Maronniers** le 3 octobre. Ils dureront plusieurs mois et impactent la circulation sur cet axe essentiel de liaison entre les communes de Saint-Amant-Tallende et Saint-Saturnin : la chaussée est coupée, seuls les riverains peuvent accéder à leur habitation, le Département a mis en place une déviation pour les autres usagers et les transports.

Les communes de Saint-Amant-Tallende et Saint-Saturnin, le Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre et de l'Auzon, le Syndicat Mixte de l'Eau, le Territoire d'Energie 63, Orange, EDF... tous ont travaillé de concert afin d'enfouir en même temps l'ensemble des réseaux secs et humides, au niveau de l'axe central de la chaussée.

Il s'agit effectivement d'**enfouir** globalement **les réseaux**, mais également d'en **améliorer la qualité notamment pour l'évacuation des eaux usées vers la station d'épuration** des Martres de Veyre ; et, pour ce faire, de sortir au maximum les eaux pluviales grâce à deux déversoirs ; créé pour l'un et renforcé pour l'autre avec une évacuation des eaux pluviales vers la Monne. Les seuls travaux visibles en surface seront les **changements des candélabres avec des lampadaires** plus

modernes et équipés en LED, économie d'énergie oblige !

Les riverains ont été conviés fin septembre à une réunion de présentation du déroulé du chantier afin de bien voir à quels moments ils seraient impactés, mais également d'être sensibilisés au fait que leurs maisons vont devoir être raccordées sur les réseaux séparatifs entre eaux usées et eaux pluviales. En effet, le code de la Santé Publique impose à chaque riverain de séparer ses eaux vannes et pluviales dans le délai de deux ans à compter de la mise en place des deux réseaux distincts, et de se raccorder aux regards posés en limite de propriété. Dans des situations particulières, notamment du fait de la situation ou de l'âge de certains riverains, la municipalité appréciera le bienfondé de mise en œuvre de mesures de souplesse dans l'application du délai réglementaire précité.

Le chantier a commencé par le bas de la rue (intersection Rue des Bouteix / Rue de Pagnat / Rue Pascal / Allée des Maronniers) et remontera en direction de Saint-Saturnin : long de 660 mètres, il se situe pour 2/3 sur la commune de Saint-Amant-Tallende et 1/3 sur la commune de Saint-Saturnin. Des réunions de chantier se déroulent sur site chaque semaine.







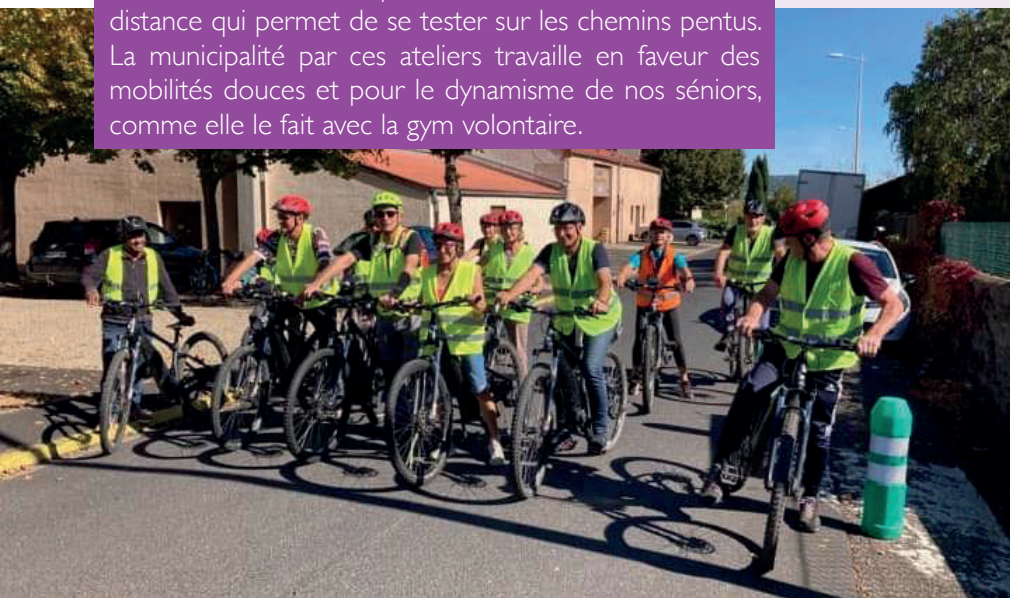
## Argent de poche, un dispositif qui plaît aux ados !

Cette année, la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale ont de nouveau proposé le dispositif "Argent de poche" pour les vacances de la Toussaint.

Plusieurs jeunes ont intégré l'équipe municipale sur des missions de trois heures par jour. Ils ont pleinement contribué à l'amélioration de leur cadre de vie communal, notamment en « **faisant une propreté au cimetière** ». La commune continue l'embellissement de ce lieu de souvenirs, et de **travailler sur la reprise des sépultures** non entretenues ou expirées.

## Atelier VTT Électrique

En partenariat avec la Municipalité, le Clic de Billom a organisé, pour les personnes de 60 à 75 ans, une **initiation gratuite au VTT à assistance électrique**. Ce mode de déplacement permet à tous de découvrir le territoire à moindre effort. La Maire, Nathalie GUILLOT et Sabine, secrétaire du CLIC ont reçu sur le parking de la salle polyvalente une quinzaine de séniors pour découvrir le VTT à assistance électrique. Dominique un éducateur sportif, a présenté le matériel fourni par E-VTT Auvergne location, il a expliqué le fonctionnement et les bases du pilotage pour bénéficier au maximum du potentiel de ce cycle. Après un petit rappel de la sécurité routière, encouragé par des élus, le groupe est parti dans la bonne humeur pour une **balade de 16 km**. Une distance qui permet de se tester sur les chemins pentus. La municipalité par ces ateliers travaille en faveur des mobilités douces et pour le dynamisme de nos séniors, comme elle le fait avec la gym volontaire.



## Collecte de jouets, solidarité en action



Pour la troisième année consécutive, la municipalité et le Centre Communal d'Action sociale ont organisé une **collecte de jouets au profit des Restos du Cœur**.

De nombreux jouets ont récoltés et remis à Denis Fournier, responsable des Restos du Cœur de Saint-Amant-Tallende.

Nous remercions les généreux donateurs et les agents municipaux des services techniques qui ont assuré la logistique.





# École "Entre Deux Rivières"

Le Groupe scolaire accueille les élèves depuis la petite section de maternelle jusqu'au CM2.

## DÉCOUVRIR L'ÉCOLE

L'école se situe à quelques minutes à pied du centre-ville. Un cadre spacieux et verdoyant ainsi qu'un climat chaleureux comptent parmi les atouts reconnus d'une école où il fait bon vivre et apprendre !

L'école accueille les enfants de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis.







## VOICI UNE NOUVELLE ANNÉE QUI COMMENCE !!! FINIES LES VACANCES, VIVE LA RENTRÉE !

« Ils sont cette année 148 enfants, répartis en six classes » annonce la directrice, Audrey Busset, dont c'est la 2<sup>e</sup> rentrée. Soit sept de plus que l'année dernière. Nos effectifs restent stables avec 61 maternelles et 87 élémentaires. »



### De nouveaux enseignants font leur entrée.

En effet, Mme Véronique Leroy est partie à la retraite et Mme Isabelle Duffour est partie sur un poste de conseiller pédagogique au sein de la circonscription de Thiers.

Elles ont été remplacées par **Mme Catherine Eveilleau** et **Mme Cécile Breugnot**.



Mme Véronique Leroy  
et Mme Isabelle Duffour



Mme Catherine Eveilleau et Mme Cécile Breugnot

En élémentaire, nous avons trois nouveaux enseignants :



M. David Mayet



Mme Fanny Passelaigue



Mme Carole Friaud  
(qui remplace cette année Mme Tellier  
pour des raisons de santé.)





## LES CLASSES

L'école primaire compte ainsi **148 élèves répartis dans six classes** :

- Classe de petite section (PS), Moyenne Section de Mme Catherine Eveilleau aidée par Mme Stéphanie Chalumeau (ATSEM) avec 28 élèves
- Classe de Moyenne Section et de Grande Section de Mme Cécile Breugnot aidée par Mme Florence Cubizolles (ATSEM) avec 27 élèves.
- Classe de GS CP CE1 de Mme Carole Friaud avec 23 élèves
- Classe de CE1 CE2 de Mme Magalie Dabert et M. David Mayet (lundi) avec 24 élèves
- Classe de CE2 / CMI de Mme Valérie Vantalou avec 24 élèves
- Classe de CMI/CM2 de Mmes Audrey Busset et Fanny Passelaigue (vendredi et 1 mardi sur 3) avec 22 élèves.

Il faut également souligner les décisions prises par la mairie de Saint-Amant - Tallende notamment en matière d'infrastructures (rénovations il y a quatre ans : changement d'huissierie, isolation...) et ce n'est pas tout puisque d'autres travaux ont été réalisés avec la mise en place de la végétalisation des cours, de brumisateurs ou encore d'un nouveau bac à sable... La mairie soutient son école et ses enfants.

« La qualité de notre enseignement est affaire de tous les jours. Il faut également souligner le travail de tous ceux qui, au jour le jour, participent à cet enseignement : les enseignantes et enseignants, les membres du personnel du SMAR en charge des surveillances, des garderies, de l'entretien ou des services techniques. Sans oublier les parents en particulier l'APE et bien entendu, les enfants eux-mêmes, qui nous apportent tellement... » - Audrey Busset Directrice de l'école.







## Les CE2-CM1 et les CM1-CM2 vont à la piscine !

**L**es cycles de natation sont toujours très appréciés par les enfants.

C'est pour onze séances qui se termineront mi-décembre, que les 22 enfants du CM2-CM1 d'Audrey BUSSET et les 24 enfants de CE2-CM1 de Mme Vantalón, se rendent chaque semaine à la piscine de Longues. Viendrons ensuite le tour des CP, CE1.

**L'enseignement de la natation fait partie du programme scolaire.**

Dès leur arrivée, les futurs champions ont dû effectuer quelques petits tests, histoire d'évaluer le niveau de chacun : Nager la largeur du bassin sur le ventre et retour sur le dos.

Trois groupes ont ainsi été formés selon le niveau. Des débutants aux confirmés, tous nagent sous l'œil vigilant des maîtres-nageurs de la piscine, de leurs enseignantes ainsi que des parents agréés.

Tout au long de ce cycle piscine, les élèves vont approfondir l'entrée dans l'eau, l'immersion, l'équilibre, la

propulsion, ainsi que le déplacement et la respiration en milieu aquatique.

Ce projet piscine a pour but de préparer et/ou valider l'Attestation scolaire du « Savoir Nager » niveau 2 (ASN). Ils auront l'occasion de parfaire leur savoir en sixième.

Souhaitons à nos petits Saint Amantois de devenir rapidement aussi agiles que des poissons dans l'eau.

Les cycles de natation sont toujours très appréciés, autant par les enfants que par les adultes qui les accompagnent.

Une rencontre et un partage privilégiés dans ce milieu inhabituel où patience, confiance et persévérance, sont les maîtres mots.



## Projet ruches

**E**n lien avec le projet de développement durable et afin de **sensibiliser nos élèves à la protection de l'environnement**, notre école bénéficie des interventions de l'association Tralalarts depuis l'année dernière. Ce projet pérenne a vu l'installation d'un rucher (composé de trois ruches) l'année précédente ainsi que de plusieurs interventions de l'association notamment chez les CM1-CM2.

Cette année c'est au tour des CP-CE1 et CE2 de l'école de bénéficier de plusieurs interventions. La première a eu lieu le 8 octobre et a permis aux enfants d'**effectuer différents ateliers sur les métiers de l'abeille ainsi que d'aller visiter le rucher avec une tenue d'apiculteur** ! Nos jeunes apiculteurs étaient ravis et même les plus craintifs ont osé s'approcher pour observer la vie de la ruche. Toutes ces découvertes seront bien évidemment réinvesties en classe.

Les élèves de maternelle auront également une intervention cette année avant de s'investir davantage dans ce projet l'année prochaine et prochainement les élèves de CM iront récolter le miel afin de réaliser la 1ère production de l'école !!







# Les enfants de CE2-CM1-CM2 de l'école entre deux rivières ont appris à porter les premiers secours

L'école permet également à nos élèves d'**apprendre les bons comportements** en matière de prévention et de sécurité.



Dans le cadre de la formation obligatoire des élèves intitulée « Apprendre à porter secours », les 52 enfants scolarisés en CE2, CM1 et CM2 à l'école entre deux Rivières de

Saint Amant Tallende ont pu **bénéficier de l'intervention de médecin et infirmières du SAMU de Clermont-Ferrand** en particulier Mme Boutevin pour une formation aux gestes d'urgence. Elle a apporté beaucoup d'**explications simples**, illustrées de **cas concrets**, qu'elle a complétées par des **exercices pratiques** de mise en situation. Savoir quoi faire en cas de malaise d'un proche, quel numéro composer, quels

premiers secours prodiguer, voilà quelques questions qu'il est important d'aborder avec les élèves dès le plus jeune âge.

Les élèves ont passé en revue les numéros d'appels d'urgence (pompiers, Samu, gendarmerie) puis travaillé en deux ateliers pour détecter dans une vidéo les cas nécessitant une mise en ordre des gestes et les situations dangereuses.

Ils ont ainsi pu apprendre à **observer, sécuriser, alerter, secourir**, notamment à partir de la mise en application de la position latérale de sécurité (PLS), du massage cardiaque ou encore de l'appel aux secours.

Cette animation sera complétée sur plusieurs années afin que ces gestes deviennent de bons réflexes pour sauver une vie.



## Les élèves très impliqués : des écocitoyens éclairés !!!

La dynamique engagée il y a deux ans avec la labellisation de l'école **reconnue comme établissement en démarche globale de développement durable** ou E3D et ce qu'il en reste aujourd'hui montre à quel point il est important d'engager des **actions concrètes et cohérentes** auprès des enfants.

Il y a deux ans l'école entre deux rivières lançait ce projet autour du développement durable. L'école dans sa globalité (enseignantes, mairie, SMAR) ont et continuent de construire des actions autour de ce projet.

Forts de cette expérience et sensibles au sujet, les enseignantes ont décidé, encore plus cette année, d'aller plus loin en étendant le **projet à citoyenneté**.

« Le fil conducteur est, à travers des actions concrètes et des gestes effectués au quotidien au sein de l'école, de montrer comment des citoyens en herbe sont amenés, en réalité, à être ou à devenir de véritables citoyens du monde, dans le présent et pour l'avenir. L'éducation au développement durable a une place prépondérante et cela passe par des

petits gestes du quotidien » explique Audrey BUSSET, directrice d'école.

Chaque jour, des élèves vérifient que les **lumières ne sont pas allumées inutilement**, que les **portes ou fenêtres ne sont pas ouvertes** alors qu'elles devraient être fermées, que les **papiers sont bien mis dans les bonnes poubelles**... Une des mesures proposées est d'organiser des ramassages de papiers dans la cour par classe...

Les enseignantes du cycle 3 vont enfoncer le clou dans le domaine des énergies et des économies d'énergie.

Chaque jour les élèves sont **sensibilisés à la cantine au gaspillage et aux déchets**.

La mairie met en place des dispositifs et recherche une optimisation énergétique : mis en place de robinets poussoirs, isolation...

D'autres actions seront mises en place tout au long de l'année notamment avec la Sensibilisation à la biodiversité à travers nos ruches et des ateliers...





**L**e personnel du Service Municipal d'Accueil et de Restauration (SMAR) a été renforcé et compte sept animatrices en plus de Mme Ludmilla Batisse, la directrice.

L'accueil périscolaire se fait dès 7 h 30 le matin et jusqu'à 18 h 30 le soir. Environ 120 enfants déjeunent tous les jours. Les plus petits (environ 50 maternelles et les CP) au premier service et les plus grands au second service.

Contact SMAR : [periscolaire@saintamanttallende.fr](mailto:periscolaire@saintamanttallende.fr)

### Inscriptions à l'école publique de St Amant-Tallende pour la rentrée 2023 :

Pour la rentrée 2023, des inscriptions seront organisées les samedis matins 25 mars et 1er avril sur rendez-vous auprès de la mairie au 04 73 39 30 20.

Ce rendez-vous individuel est l'occasion de répondre à vos interrogations, de découvrir les locaux de l'école et du SMAR (cantine et garderie), de rencontrer les enseignantes, le personnel communal, les élus...

#### Se munir :

- du livret de famille,
- du carnet de santé ou d'une photocopie des vaccinations
- d'un certificat de radiation pour les enfants précédemment inscrits dans une autre école
- d'un justificatif de domicile.

Pas besoin de s'inscrire pour les enfants de GS (futur CP) déjà inscrits à l'école publique de St Amant-Tallende

**La directrice est déchargée les vendredis, vous pouvez la contacter au 04 73 39 32 29.**



**L**es enfants ont toujours autant d'enthousiasme à fêter leur anniversaire avec les copains. Les gâteaux et les bougies sont synonymes de fête ! Anniversaire particulier cette année avec l'arrivée de Yeva, la petite « ukrainienne » qui fêtait le sien aussi. Des événements simples et universels.



**D**ans le cadre de l'accueil périscolaire, quelques élèves de CM2 ont préparé un spectacle destiné aux maternelles, qui ont été attentifs et respectueux. Ce spectacle bien apprécié a été suivi de farandoles où les grands et les petits ont passé un très bon moment.





# École Sainte-Cécile

## RENTRÉE DES PETITS ET GRANDS



92 écoliers ont repris le chemin de l'école Sainte-Cécile en ce jeudi 1<sup>er</sup> septembre. Les enseignants et l'ensemble de l'équipe étaient ravis de retrouver les élèves et d'accueillir de nouvelles têtes blondes. Si cette rentrée était pour certains enfants, l'arrivée dans une nouvelle école, ce fut également le cas pour quelques

adultes. En effet, nous avons accueilli pour cette rentrée **deux nouvelles enseignantes** et un **nouvel enseignant**, maîtresse **Anne** qui remplace maîtresse Emilie le temps de son congé parental en CM1 CM2 et maîtresse **Christelle** et maître **Frédéric** en TPS PS MS. Ce fut également la rentrée d'**Estelle**, qui nous rejoint pour l'encadrement des élèves sur le temps de midi ; en maternelle l'après-midi et pour la garderie du soir.

## CLUB D'ANGLAIS

Le club d'anglais a rouvert ses portes pour l'année 2022-2023. **Mrs Kasia** accueille une quarantaine d'élèves sur trois pauses méridiennes. A travers des activités ludiques et en groupe de 12, les élèves se familiarisent de plus en plus avec la langue de Shakespeare.

## JOURNÉE D'INTÉGRATION – JOURNÉE ANGLAISE

Pour la traditionnelle journée d'intégration de l'école Sainte-Cécile, les enseignants ont décidé que ce jour serait

la première journée anglaise de l'année. Le vendredi 9 septembre a été retenu. Pour le *Teddy Bear's day*, une **centaine d'ours** a envahi l'école. Après un goûter à base de marmelade, comme l'aurait aimé *Paddington*, les élèves se sont répartis en groupe pour faire des **activités autour de l'ours** : chant, danse, arts plastiques, atelier apiculture... Une bonne journée qui a permis aux petits et grands de se rencontrer et de se retrouver.



Le vendredi 21 octobre, nous avons vécu une **deuxième journée anglaise**. Tout au long de la journée, les élèves ont travaillé autour de la **culture d'Halloween**. Un **concours de citrouilles sculptées**, était organisé en parallèle par l'association des parents d'élèves.

## DE GRANDS POISSONS DANS L'EAU

C'est reparti pour le cycle de piscine pour nos élèves de CM1 – CM2. **Durant 10 semaines, les élèves se rendent à la piscine** de Longues où ils vont progresser et mettre tout en œuvre pour acquérir le « savoir-nager » attendu en fin de cycle 3. Grâce au concours des maîtres-nageurs, de l'enseignante et des parents bénévoles ayant l'agrément, les élèves peuvent être répartis en petits groupes, ce qui permet de meilleurs apprentissages.







## Les animations à l'EHPAD

L'arrière-saison a été très belle et a permis quelques sorties sympathiques : **Bowling, sortie salon de thé avec de bonnes pâtisseries, sorties cinéma au Rio, visite d'une chèvrerie...**

Et nous avons reçu pour le plus grand plaisir des yeux & oreilles : **accordéonistes, chanteur guitariste, quatuor de musiciens**, et toujours nos rendez-vous avec **notre duo de Clowns "Esperluette & Suspension"**. Depuis le 15 novembre nous avons le plaisir d'accueillir régulièrement nos amis à quatre pattes pour des **séances de médiation animale**.

Tous ces moments partagés amènent de la convivialité, de la joie, des rires et créent des moments de détente.

Et n'oublions pas notre mascotte **Oréo** qui apprécie les balades dans le jardin...



### PARTENARIAT ENTRE ST-AMANT-TALLENDE ET VIC-LE-COMTE

Un partenariat est en place entre l'EHPAD de Saint-Amant-Tallende et celui de Vic-le-Comte et avec la Ludothèque de Saint-Amant.

Les responsables de la ludothèque ont plaisir de prêter des jeux aux établissements qui peuvent faire bénéficier aux résidents de jeux régulièrement renouvelés. **S'amuser et jouer c'est faire fonctionner sa mémoire, son imagination, calculer... et bien sûr rencontrer et échanger en riant !**

## Le Marand : nouveau directeur



Monsieur Michael PEIGUE, nouveau directeur du site du Marand depuis le 19 septembre 2022. Il succède à Madame Céline VERGNAUD, désormais directrice générale de l'Association CAPPA.

Il était auparavant directeur de l'ESAT du Brézet à Clermont Ferrand et a occupé plusieurs postes de cadre dans le secteur de la formation et de l'emploi des personnes en situation de handicap.

« Je suis ravi de rejoindre les équipes du Marand pour contribuer à la mise en œuvre des valeurs de l'Association CAPPA ».





## Une nouvelle saison pour l'AMAP de la Monne



Tous les 6 mois, les consom'acteurs adhérents de l'AMAP soutiennent les producteurs en s'engageant pour la période, grâce à des contrats. Au-delà de l'aspect fédérateur du projet et du lien social créé, le réseau de l'AMAP permet à ses producteurs et artisans locaux & bio, d'avoir une visibilité et sécurité pour les mois à venir.

Pour le 4<sup>e</sup> été consécutif, les producteurs ont pu ravir les papilles des AMAPiens avec des **produits variés, de qualité et de saison** : des tomates charnues, des fraises sucrées, des salades feuillues, mais également de **bons fromages de chèvre** et **viande de porcs**. De bons produits laissant place pour l'heure aux courges, pommes ou encore châtaignes ! L'AMAP de la Monne, à l'affût de **gourmandises locales**, a également proposé tout récemment les pommes et jus de pommes bio du verger test de Tallende.

### CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Chaque mardi sur le Parvis de l'église, les AMAPiens adhérents de l'association, se retrouvent entre 18h30 et 20h pour **récupérer leur panier auprès des producteurs**

**et artisans bio & locaux**. Une grande diversité de produits bio et locaux est proposée sous contrat ou commandes prépayées : légumes, œufs, pain, farine, châtaignes, gâteaux, viande de porc, fromages et yaourts de chèvre, fruits, bières, tisanes, vins, savons, etc.

### La distribution exceptionnelle de Noël, le 13 décembre, devant la Mairie !

Si vous le souhaitez, vous pouvez également consommer les produits de l'AMAP de manière exceptionnelle, lors de nos événements.

Bières, tisanes, légumes, confitures, sirops, châtaignes, escargots... sont proposés lors de la distribution exceptionnelle du 13 décembre.

Et si vous avez tout simplement envie de partager un moment avec nous, vous renseigner, venez nous rencontrer autour d'un verre ce jour-là aussi !

De même, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions, une équipe de bénévoles est toujours prête pour échanger : [contact@amapdelamonne.org](mailto:contact@amapdelamonne.org) | [www.amapdelamonne.org](http://www.amapdelamonne.org)

\*Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

## A.R.S.A.

L'association de randonnée de Saint Amant Tallende (ARSA) organisait le 18 Septembre dernier sa première "Rando gourmande".

Cette journée fut une réussite à en voir les sourires et commentaires des randonneurs aux différents points de ravitaillements. **L'aventure commence au bout de deux kilomètres par un apéritif local où un jus de pommes attendait les marcheurs au milieu des vergers**. Puis, tout en admirant les différents points de vue sur les hauteurs de Saint-Amant-Tallende, ils ont pu déguster un peu plus tard une **belle entrée servie au lieu-dit "Lagarde"**. Par la même occasion de profiter d'une prestation de **chanteurs Basques, de passage à Chadrat devant le vieux four à pain**, remis en service pour l'occasion.

**Deux kilomètres plus loin, une animation très intéressante sur la vie des abeilles** était proposée

avant de profiter d'un **bon repas chaud** qui permettait de reprendre des forces avant d'attaquer la deuxième partie du parcours. Puis, **après être passés par la case fromage, une belle tarte aux pommes** récompensait les efforts de nos gourmands randonneurs.

L'ARSA remercie vivement tous les bénévoles, la municipalité ainsi que les acteurs locaux qui ont permis la réalisation de cette sympathique journée, bien aidés il est vrai, par un soleil des plus généreux.

Suite au succès de cette journée, nous envisageons d'organiser une **petite randonnée hivernale courant janvier ou février** agrémentée d'une courte pause à mi-parcours afin de réchauffer les courageux marcheurs ainsi qu'une boisson chaude à l'arrivée, à déguster avec modération bien sûr...

Des flyers seront déposés dans les commerces à cette occasion.

Enfin, n'oubliez pas de cocher sur vos agendas la case **"Marche des Gorges de la Monne"** qui aura lieu comme chaque année le dernier dimanche d'Avril.

**L'ARSA vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !**







## L'association Saint VERNY de Saint-Amant-Tallende

Le week-end du 16 octobre, a eu lieu la **traditionnelle brocante / vide grenier de La Saint-Verny**. Manifestation attendue puisque certains exposants ont fait plus de 150 km pour venir s'installer sur la place, dans la rue Pasteur, sur le parking de la salle polyvalente ainsi que sur le parvis de l'école. Pour la seconde année consécutive la foule a littéralement envahi la commune puisqu'en plus du parking "le Pré des sœurs", les visiteurs se sont garés du haut en bas de la rue de la Chapelle.



Il est certain que les 28° de l'après-midi ont participé au succès, à cette promenade dominicale et au fait que la bière a coulé à flots.

L'association remercie les exposants ainsi que l'ensemble des personnes qui se sont déplacées ce jour-là.



Cette année la Municipalité a proposé à la Recyclerie d'Issoire un emplacement pour leur camion afin de récolter les invendus. Tout comme Emmaüs, la recyclerie est une association qui permet l'emploi de personnes en difficulté et le réemploi et valorisation d'objets.

## EFCAT

La saison est déjà bien avancée du côté des seniors avec une reprise début août qui a vu notre équipe fanion atteindre le **4<sup>e</sup> tour de la coupe de France** devant plus de 200 personnes au terrain synthétique, une première depuis la saison 2005/2006... une belle récompense pour tout le club !!

Les **enfants** ont repris le chemin des terrains début septembre avec des équipes dans toutes les catégories, au total nous avons 186 licenciés (en hausse depuis 3 ans) qui prennent du plaisir tous les week-end sur les terrains de la région Auvergne.

Le stage de Toussaint a fait le plein avec 37 enfants présent les 2, 3 et 4 novembre, la prochaine manifestation aura lieu salle polyvalente à saint amant avec le traditionnel Noël de l'école de foot suivi d'une soirée avec tous les membres du club. Nous organiserons le Week-End du 8 mai au stade de Tallende notre tournoi régional jeunes et aussi le deuxième stage de l'année pendant les vacances de Pâques.

Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux : [efcatofficiel](#)







## Décès de Bernard Matheron

**V**oici ce que fut 54 ans passés au sein de l'Amicale laïque de Saint-Amant-Tallende !

Il était une fois en 1967, un **jeune homme** tout juste libéré de ses obligations militaires, **qui arrive à Saint-Amant**.

En collaboration avec un collègue, **ils créent l'agence bancaire du Crédit Agricole**. Pour la petite histoire, ce jeune y fera toute sa carrière professionnelle.

En plus de ce travail, **il intègre la section « basket »** qui est à l'époque la section phare de l'Amicale Laïque. Il s'y trouve bien, ses coéquipiers l'apprécie. N'ayant pas de véhicule, ces derniers n'hésitent pas à le reconduire chez lui à Randan, après les matches. Quelle belle époque !

Là **il y rencontre sa future épouse Monique**, ils achèveront une maison, et auront **un fils qui lui aussi aura le virus «Amicale »** puisqu'il fera partie de la section basket, deviendra membre du conseil d'administration avant de rejoindre sa vie professionnelle.

Les années passent, les présidents aussi et en 1996, sous l'impulsion du président en poste Paul REVELANT, l'idée



germe de **construire une salle digne de ce nom** pour remplacer la « cabane » comme elle était appelée, qui accueillait les diverses manifestations (bal, marche de la Monne...) mais qui ne répondait pas aux normes de sécurité. L'élan étant donné, ils se sont lancés dans la constitution de dossiers, demande de prêts, motivation de bénévoles...

La construction de cette salle faite, l'Amicale a connu un grand essor, l'Amicale étant dotée de 450 adhérents avec 13 sections différentes. **Bernard a pratiqué le basket, la pétanque, le badminton, le tir à l'arc, la danse de salon**. Il a souvent mis sa vie personnelle entre parenthèses pour être présent lors des manifestations. Il fut **médaillé « jeunesse et sport » en 1998** par M Le Préfet du Puy de Dôme, avec la présence du Maire, des élus et de nombreuses personnalités. Bernard fut trésorier de l'Amicale pendant 25 ans, co-président 5 ans et président pendant 3 ans.

À ce jour **il était encore licencié de la section « jeux »**. Il souhaitait une longue vie à l'Amicale avec des adhérents jeunes et dynamiques et clamait « **Jeunes gens, investissez-vous, ce fut une belle vie !** »

## École de Musique Mond'Arverne-Les Cheires

**V**ous êtes débutant, amateur, passionné de musique ? Vous souhaitez vous (re)mettre à la pratique d'un instrument ?...

**Rejoignez l'École de Musique Mond'Arverne-Les Cheires !**



### DES MUSICIENS

Animée par une équipe dynamique et enthousiaste, notre école propose à tous, petits et grands, des cours de piano, guitare, violon, flûte, saxophone ou encore percussions, mais aussi, pour les plus jeunes (à partir de 5 ans) un éveil musical pour découvrir tout en s'amusant !

Vous avez été nombreux à la plébisciter : notre Chorale a enfin vu le jour ! Si vous aussi vous avez envie de donner de la voix, n'hésitez plus, rejoignez-nous...

### MAIS AUSSI DES CHORISTES !

Grâce au soutien financier et au support logistique de la Communauté de Communes, plus de 70 élèves sont d'ores et déjà inscrits sur 2022/23 : nous comptons sur votre présence pour les encourager lors des événements qui seront organisés cette année !

A bientôt ! Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année, et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2023.

### Contact et renseignements :

07 66 68 41 67 | [emm.lescheires@lilo.org](mailto:emm.lescheires@lilo.org)







## Pique et pique et bout de chiffon

Après deux années d'absence pour cause COVID, les exposants et les visiteurs se sont retrouvés, pour la grande joie de chacun lors des Puces des Couturières le 25 septembre 2022, dans la salle polyvalente J.PIGNOL. Cette manifestation a pu avoir lieu grâce à l'énergie des bénévoles et l'aide apportée par la mairie de Saint-Amant, que nous remercions infiniment.

## Imagine ... !

Le forum des associations du 3 septembre 2022 a été l'occasion de faire connaître Imagine et ses actions. Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux membres. **Bienvenue à Joëlle, Christophe et Jérémie !**

Imagine a tenu son assemblée générale le 6 octobre et a élu son bureau :

- Présidence : Michaël DELETANG
- Trésorerie : Nathalie DIVRY
- Secrétariat : Emilie SAUVANT

### FEST'IMAGINE : 20 ANS ÇA SE FÊTE ...

C'est sous un beau soleil que nous avons fêté nos 20 ans sur la place de la mairie !

Au programme de 16h à 18h : jeux en bois géants, maquillage, clown et ateliers créatifs, sans oublier les gâteaux pour régaler les papilles ...

La fête a continué avec le concert des Cool Cats à 19h. Petits et grands ont pu danser sur les différents titres et se restaurer auprès de nos commerçants et restaurateurs.

**Vous avez été nombreux ce samedi à partager notre anniversaire.** Un grand merci à vous tous et un grand merci à nos commerçants pour avoir joué le jeu !

### SPECTACLE D'AUTOMNE (EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ANIM'MÔMES)

C'est avec un grand plaisir que nous nous sommes retrouvés ce samedi 19 novembre dans la salle Dourif. Dame Cathy et Aymeric Derault ont fait voyager petits et grands avec leur spectacle "Bassékou". Notre jeune public s'est ensuite rassemblé autour de crêpes et de gâteaux. Les ateliers créatifs ont permis à chacun de repartir avec un souvenir d'Afrique.







## MASADO

**N**ouvelle saison pour l'Association Masado qui a recommencé pleinement ses activités sportives pour 2022-2023 :

### NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE : LA « ZUMBA »

Nous sommes très heureux d'accueillir Sylviane, notre Professeur de Zumba.

- Le vendredi de 19h à 20h, le cours se déroule à l'extension de la salle polyvalente J.Pignol.

**Vertus de la « Zumba » :** Travailler le cardio mais aussi assainir et tonifier son corps avec de mini-chorégraphies sans ressentir l'effort. Tout naturellement, sculpter et brûler ses calories tout en plaisant.

Nous sommes très heureux de retrouver :

### LE « PILATES » AVEC NOTRE PROFESSEUR AURORE.



- Débutant : lundi de 18h45 à 19h45
- Intermédiaire : lundi de 19h45 à 20h45

Les cours ont lieu à l'école élémentaire "Entre 2 Rivières", salle de motricité.

**Vertus du « Pilates » :** Renforcement des muscles profonds, le mal de dos disparaît, le corps devient fort et souple. Un moment pour Soi tout simplement.



### LE « YOGA » AVEC NOTRE PROFESSEUR JACQUELINE.

- Le lundi de 9h30 à 10h30, à l'extension de la salle polyvalente J.Pignol
- Le mercredi de 19h à 20h, à l'école élémentaire "Entre 2 Rivières", salle de motricité.

**Vertus du « Yoga » :** Réduction de votre stress, travail sur la respiration et souffle, renforcement des défenses immunitaires et remède pour l'arthrose. Vivre beaucoup plus sereinement.

### NOUVEAUTÉ SUR LA SAISON SPORTIVE 2022-2023 :

**Stages de « Pilates » et « Yoga ».**

- 1<sup>er</sup> stage : Samedi 19 novembre 2022 de 9h30 à 12h  
**L'Atelier Automne** : cours global axé sur la stimulation des méridiens du poumon et gros intestin.
- 2<sup>e</sup> stage : Samedi 4 mars 2023 de 9h30 à 12h  
**L'Atelier Printemps** : cours global axé sur la stimulation des méridiens du foie et de la vésicule biliaire.
- 3<sup>e</sup> stage, Samedi : 3 juin 2023 de 9h30 à 12h  
**L'Atelier Été** : cours global axé sur la stimulation des méridiens du cœur et de l'intestin grêle.

N'hésitez pas à vous informer:

L'association tient à remercier l'équipe municipale pour le prêt des salles.

@ : [association.masado63450@gmail.com](mailto:association.masado63450@gmail.com)

Tel : 07 86 26 89 51





## Nouvelles recrues au Centre de Secours

Les Sapeurs-Pompiers de Saint-Amant-Tallende sont heureux de vous présenter les six nouvelles recrues qui rejoignent la caserne en cette fin d'année. Il s'agit de :

- **Gaëlle MERSCH**, 34 ans, infirmière.
- **Alexandre RABY**, 26 ans, Sapeur-Pompier de Paris, issu de la section des Jeunes-Sapeurs-Pompiers (JSP) de Saint-Amant-Tallende, il réintègre le centre.
- **Adrien AUCLAIR**, 18 ans, étudiant en classe préparatoire scientifique, issu de la section des Jeunes-Sapeurs-Pompiers (JSP) de Saint-Amant-Tallende.
- **Fernando TEIXEIRA**, 44 ans, agent SNCF. Sapeur-Pompier Volontaire depuis 2005 en grande partie dans le SDIS 28 (Service Départemental d'Incendie et de Secours), puis dans le SDIS 03.
- **Xavier FERNANDES**, 32 ans, agent à Clermont Auvergne Métropole. Sapeur-Pompier-Volontaire depuis 2011, en mutation du centre de La Roche Blanche.
- **Lukas DARBEAUD**, 26 ans, autoentrepreneur spécialisé dans l'identification laser et le suivi d'outillages et d'équipements. Sapeur-Pompier-Volontaire depuis 2021, en mutation du centre de La Roche-Noire.



Ce nouvel engin, est plus court que le précédent ce qui facilite la maniabilité du véhicule. Il est équipé d'une double rampe de gyrophares à LED afin de lui conférer une visibilité accrue, ainsi qu'un éclairage renforcé. Les équipements embarqués, de dernière génération, permettent d'améliorer la prise en charge des victimes.

### COLONNE DE RENFORT FEUX DE FORÊT

Avec plus de 62 000 hectares brûlés en France, l'été 2022 a été une année record en termes de feux de forêt avec les incendies qui ont sévis en Gironde, dans le sud de la France, mais également dans des départements habituellement moins exposés à ces risques. Pour faire face, les Sapeurs-Pompiers du Puy-de-Dôme ont contribué à la **constitution de colonnes de renfort extra-départementales** en mettant à disposition des véhicules ainsi que des moyens humains durant plusieurs semaines et sur différents fronts.

Le véhicule de lutte contre les feux d'espaces naturels (CCF : Camion Citerne Feux de Forêt) du Centre de Secours de Saint-Amant est parti en renfort sur l'importante reprise du feu de Landiras, en Gironde, mi-août.

Sur le plan humain, **trois sapeurs-pompiers du Centre de Secours de Saint-Amant-Tallende ont été engagés** dans le cadre des colonnes de renfort sur différents feux de forêt d'envergure. Il s'agit du **Sergent Armand CASTEL**, du **Caporal Yann TALARON** et du **Sapeur Nicolas RABY**.

### SALLE DE SPORT AU CENTRE DE SECOURS

Depuis plusieurs mois, un groupe de Sapeurs-Pompiers du centre a travaillé à **l'aménagement d'une salle de sport au sein de la caserne**. Cette dernière est à disposition des Sapeurs-Pompiers et des Jeunes-Sapeurs-Pompiers du centre. L'amicale du centre a contribué financièrement à l'acquisition de matériel afin de favoriser le développement d'une activité physique et de moments de convivialité dans un cadre ludique et sportif.

Ces nouveaux éléments viennent **renforcer les effectifs du centre** qui a toujours besoin de recruter afin **d'assurer une activité opérationnelle** soutenue. Les besoins sont importants notamment en journée, en semaine. Si vous souhaitez nous rejoindre ou vous renseigner, nous aurons plaisir à vous accueillir au Centre de Secours les jeudis soirs à partir de 18h00, à l'occasion de notre prise de garde.

### NOUVEAU VSAV : VÉHICULE DE SECOURS ET D'ASSISTANCE AUX VICTIMES

En août dernier, les Sapeurs-Pompiers de Saint-Amant-Tallende ont réceptionné un nouveau véhicule, de type VSAV en remplacement de celui en place depuis 2014. Ce véhicule, appelé communément « ambulance », est le **véhicule le plus sollicité du centre**. En 2021, cet engin a réalisé **408 interventions**, soit près de **80% des sorties** de secours.





Cet automne, un entretien conséquent a été fait sur le stade synthétique situé à Saint-Saturnin. Après une analyse de l'état de « la pelouse », nous avons fait procéder au rechargement en billes de caoutchouc afin de **regarnir le terrain, le rendre plus souple et combler les trous** qui pouvaient commencer à se former.

Ce sont **sept tonnes de billes de caoutchouc** qui ont été déversées, étalées et nivelées sur le terrain.

D'autre part, le SIVOM, comme toutes les collectivités se **préoccupe de ses consommations d'énergie**. Une réunion d'information et d'échange sur les usages et consommations actuelles et les mesures à mettre en place s'est déroulée en décembre. Quelques mesures simples ont été retenues collectivement : **vigilance sur les éclairages extérieurs, limitation du chauffage dans les vestiaires et incitation aux douches à domicile...** bref, ce que chacun d'entre nous est amené à faire aussi à son domicile afin de réduire ses consommations d'énergie !



## Toutes les poules ont trouvé un foyer pour l'année 2022 !

Les dernières distributions se sont déroulées samedi 26 novembre à Saint-Saturnin et Saint-Diéry, en présence de Roger Jean MEALLET le Président du SICTOM des Couzes et de Florence LHERMET, Vice-Présidente. Le SICTOM est ravi de vous informer que **grâce aux 280 poules distribuées cette année, nous éviterons près de 40 tonnes de biodéchets !**



JE N'EMBELLIS PAS MA RUE ET JE GÊNE LE PASSAGE !

**Les Agents de la collecte sont passés**



Je rentre  
chez moi !

JE NE SORS PAS MES POUBELLES TROP TÔT ET JE LES RENTRE APRÈS LA COLLECTE !

## Jours des poubelles

- Poubelle **verte** : Mardi matin.
- Poubelle **jaune** : Vendredi après-midi.

En dehors de ces créneaux les **poubelles doivent être rangées** par leur propriétaire.





## La Médiathèque

Le nouveau projet de lecture publique de notre communauté de communes va permettre de redéployer les moyens humains sur l'ensemble du territoire. Deux professionnels de la lecture publique seront présents sur le territoire ouest de Mond'Arverne. Séverine et Amélie, salariées de Mond'Arverne, vont accompagner les bénévoles de la médiathèque de Saint-Amant-Tallende. Cette nouvelle organisation va aussi permettre d'augmenter les plages d'ouverture des locaux. La médiathèque, lieu de convivialité, est ouverte le mercredi après-midi depuis novembre, ainsi que le samedi après-midi dès janvier 2023, en complément des horaires actuels.

Pour rappel, la lecture publique vous offre un accès à un fond documentaire de plus de 70 000 documents (livres, BD, CD, DVD, magazines,...) pour enfants, adolescents et adultes.

Et n'oublions pas, dans le cadre des rencards nomades, nous vous donnons rendez-vous pour de multiples manifestations sur Mond'Arverne. Vous pouvez retrouver le programme complet sur le site internet du réseau des médiathèques et plus localement, à Saint-Amant-Tallende, nous vous proposons :

- **Samedi 21 janvier à 10h30** : T'es livre samedi (3-6 ans) ;
- **Vendredi 16 au mercredi 28 février** : *La cour des contes*, exposition interactive à partir de 7 ans (équipé de tablette, c'est à vous de résoudre l'enquête) ;
- **Samedi 18 mars à 10h** : Rencontres musicales parents-bébés (0-3 ans) ;
- **Vendredi 26 mai à 18h30** : *Jumeaux par hasard* par FLOPY, conteuse (à partir de 8 ans).



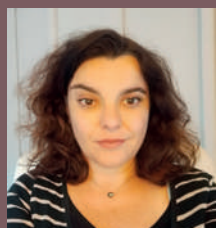
© Amélie Sev

### HORAIRES :

- Mardi 16h30 à 18h30
- Mercredi 10h à 12h et 14h à 18h **NOUVEAU** (depuis novembre)
- Samedi 10h à 12h et 14h à 17h **NOUVEAU** (à partir de janvier 2023)



## Psychologue



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, Justine MIOUX, psychologue clinicienne a quitté les locaux du cabinet médical Pasteur de Saint-Amant-Tallende et travaille désormais exclusivement en cabinet, boulevard Berthelot à Clermont-Ferrand. Nous la remercions pour ces six années passées dans notre village.

**Sandra COSTE**, également psychologue clinicienne, thérapeute familial a pris ses fonctions au cabinet médical Pasteur. Elle assure les consultations pour les enfants, adolescents, adultes et familles. Vous pouvez la contacter au 07 70 29 27 73.

## Cabinet de radiologie

Le cabinet de radiologie du village fermera ses portes cette fin d'année.

Les activités se regroupent dans un cabinet construit à Pérignat-lès-Sarlieve, où vous pourrez retrouver l'équipe du cabinet de Saint Amant dès le début d'année 2023.





# **JOURNÉE "JEUX" LE 21 JANVIER 2023**

**A vos Agendas !!**

**Imagine et votre Ludothèque  
s'associent pour vous proposer une  
journée festive autour des jeux, pour  
petits et grands.**

Venez vous amuser et découvrir des jeux  
avec Imagine de 14h00 à 19h00 et avec les  
bénévoles de la ludothèque de 19h00 à  
23h00 dans l'extension de la Salle  
Polyvalente.

**PRÉPAREZ-VOUS À PASSER  
UN SUPER MOMENT !**

